



Pièces constitutives du dossier d'inscription

A renvoyer à :
École Saint Benoît
12 rue Alexandre Lange
78 000 Versailles
Et à l'adresse mail suivante : *info@ecolesaintbenoit.fr*

A renvoyer par courrier :

- Le dossier d'inscription rempli (Nous vous invitons à envoyer une copie du dossier d'inscription par mail à l'adresse suivante : *info@ecolesaintbenoit@gmail.com*)
- 1 chèque bancaire établi à l'ordre de 'École Saint Benoît' de 360 € correspondant à un acompte pour l'année scolaire 2022/2023 (cf. règlement financier)
- 1 photos à coller sur le dossier
- Remplir la demande de prélèvement pour le paiement des scolarités
- 4 enveloppes timbrées marquées à votre adresse (par famille si plusieurs enfants)
- Photocopie du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant
- Photocopie des pages vaccinations du carnet de santé
- Le règlement intérieur signé

A la confirmation de l'inscription par la direction : Le chèque d'acompte sera encaissé.

A fournir début juillet, sur demande du secrétariat :

- La fiche d'urgence à compléter et signer (transmise par le secrétariat)
- 1 photo à coller sur la fiche d'urgence
- Le règlement financier signé
- L'attestation d'assurance scolaire couvrant également les activités extra-scolaires pour l'année 2022/2023

Pour les inscriptions en Grande Section et en C.P. :

- Certificat de radiation et quitus de l'école précédente (à fournir dès que possible)
- Attestation de passage dans la classe supérieure (à fournir dès que possible)

En fonction des places disponibles, l'école s'engage à confirmer l'inscription de votre enfant dans le niveau souhaité après réception de votre dossier, entretien avec la directrice et accord de sa part.

Pour toute question à la Directrice : *info@ecolesaintbenoit.fr*

École Saint-Benoît
12, rue Alexandre Lange, 78000 Versailles
Tél : 01 39 55 61 36 e-mail : *info@ecolesaintbenoit.fr*
Site internet : *www.ecolesaintbenoit.fr*